

ORGUES ET JUBÉS À SAINT-MARTIN DE LIÈGE

par Richard FORGEUR *

L'historien qui voudrait écrire une histoire de l'orgue en pays mosan, devra encore attendre longtemps avant de pouvoir réaliser son projet.

En effet, les monographies sont quasi inexistantes et les études consacrées aux églises sont, pour la plupart muettes à ce sujet. Est-ce dû au manque de documents ? Je ne le crois pas. Les recès et les comptes sont abondants.

Je voudrais, en l'occurrence, me contenter pour l'instant, d'un bref historique de l'orgue principal de Saint-Martin.

Ce propos qui peut paraître étrange à ceux qui savent que l'orgue actuel est moderne (1904), intéressera, au contraire, ceux qu'intéresse le fort beau buffet de Quenast, dont on dit et répète de plus en plus, qu'il provient de notre collégiale. Je dis l'orgue principal : en effet, je n'ai aucune preuve qu'il y en avait plusieurs mais cela n'aurait rien d'étonnant : la cathédrale en a eu quatre, Saint-Jacques, deux et Saint-Jean, deux aussi, un grand et un petit offert à une chapelle par le chanoine Henri de Warpen, décédé en 1545. Sa pierre tombale nous rappelle ce don.

Monsieur Yernaux ¹ nous apprend que Jean Verrÿt, dit Jean van Lier, plaça un orgue vers 1540, travail achevé le 2 mai 1541 ².

Nous ne savons rien de cet instrument, si ce n'est qu'il fut réparé en 1556 par « Claudius organifex » presque certainement Claude Wangnion et par Arnold Wangnon en 1564 ³.

Un nouvel orgue fut placé en 1690 ⁴. Est-ce l'instrument que Hamal a connu, dont il dit qu'il est l'œuvre de Picard père, c'est-à-dire Philippe Picard, mort le 15 mai 1729 ⁵ ?

S'il est admis que ce facteur d'orgues fut déjà à Liège en 1701, année qui précède celle de son mariage avec Marie-Anne Delaplace, il n'est pas prouvé qu'il ait résidé en cette ville en 1690. La destruction ou la perte du registre utilisé par M^r Yernaux rend difficile, sinon impossible, toute nouvelle recherche.

Quelle est la valeur du témoignage de Hamal, musicien de profession mais peut-être pas organologue ?

Pour la connaître, il faudra comparer ses dires avec ce que nous savons des instruments dont il parle. Comme ses notes concernant les orgues sont réparties dans son inventaire général des œuvres d'art, et que la publication de cet inventaire est inaccessible à la plupart des chercheurs ⁵, je crois leur être utile en rééditant ici les quelques fragments de phrases concernant les orgues :

(*) Adresse de l'auteur : Boulevard d'Avroy 39, 4000-Liège.

1. J. YERNAUX, *Orgues et organistes du pays mosan*, dans B.S.B.L., 14 (1937) 49.

2. M. A. VENTE, *Een Lierse orgelmaker in de 16^{de} eeuw. Jan Verrijt alias Liere*, dans 'T LAND VAN RIJEN, t. 10 (1960) 36-48, énumère et étudie les œuvres de ce facteur d'orgues à l'aide des archives. Verrijt avait fourni, en 1529, un orgue à Saint-Jean-Baptiste, de Liège, église où l'on chantait journellement les heures canoniales.

3. J. YERNAUX, *op. cit.*, p. 50.

4. J. YERNAUX, *op. cit.*, p. 70.

5. H. HAMAL, *Tableaux et sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège*, publié par R. LESUISSE dans B.S.B.L., 19 (1956) 181-277.

Saint-Lambert ⁶ :

1. jubé oriental, orgues d'André Séverin à droite, de Picard fils, à gauche.
2. jubé occidental, petit orgue d'André Séverin (N.B. Hamal dit parfois buffet pour orgue, mais le doute est impossible).

Saint-Pierre : Picard, père ⁷.

Saint-Martin : Picard, père ¹².

Sainte-Croix : André Séverin ⁸.

Saint-Jean : André Séverin ⁹.

Saint-Denis : André Séverin ¹⁰.

Saint-Barthélemy : André Séverin ⁸.

Saint-Jacques : André Séverin ⁸ : le petit orgue et le grand, son chef d'œuvre.

Saint-Laurent : André Séverin ¹².

Jésuites wallons : Picard, père ¹¹.

Dominicains : les volets étaient par Ernest Lairesse, frère de Gérard.

Notre-Dame-aux-fonts : Picard, père ¹².

Sainte-Aldegonde : Picard, père ¹².

Saint-André : André Séverin ¹².

Lors de la suppression des chapitres de chanoines (1797) et des couvents (1796) leurs biens devinrent la propriété de l'État français qui envisagea immédiatement la vente de ceux-ci. Il est certain que les petites pièces de mobilier d'églises et, par conséquent, les petites orgues furent souvent achetées par les fabriques d'églises paroissiales pour qui l'occasion était inespérée d'embellir leurs églises à bon marché. Mais les grands meubles étaient trop encombrants et ne durent pas intéresser beaucoup d'acquéreurs. C'est ce qui explique qu'un bon nombre sont restés en place, au moins jusqu'à la furie néo-gothique, et que les commissaires priseurs de la république française ne leur attribuèrent pas un prix élevé. Ce détail, ignoré par Gobert qui ironise parfois à ce sujet, me paraît important pour juger de la valeur des objets mis en vente. Il reste que les prix, s'ils n'ont pas de valeur absolue, ont certainement une valeur relative. Quel est le prix des orgues ?

6. Sur l'histoire des orgues de la cathédrale voir J. QUITIN, *Orgues, organiers et organistes de l'église cathédrale Saint-Lambert aux 17^e et 18^e siècles* dans B.I.A.L. 80 (1967) 5-58. Le petit orgue de gauche du jubé semble bien être celui qui se trouvait à Petit-Rechain jusqu'aux environs de 1925, époque à laquelle il fut vendu et placé à l'église paroissiale d'Elsaute où il se trouve de nos jours. En 1758, les représentants de la ville de Stavelot avaient commandé à Guillaume Robustelli une copie de cet orgue pour l'église paroissiale ; elle se trouve de nos jours à Louveigné (B. LHOIST-COLMAN, *Le facteur d'orgues Guillaume Robustelli* dans B.S.A.H.D.L. 49 (1969) 81-83.

7. Cet orgue, bien connu actuellement, ou du moins ce qu'il en reste, se trouve avec son beau buffet à Saint-François de Sales, depuis 1896 environ quand il fut sacrifié par le chapitre cathédral pour dégager la fenêtre de la tour et en acheter un nouveau. Picard en est l'auteur.

8. Cette affirmation est bien plausible. Le beau buffet du 16^e siècle peut très bien avoir été réutilisé par André Séverin comme il le fit à St-Jacques (buffet de 1600, orgue de 1650 environ) et à Saint-Barthélemy, où il conserva le buffet actuellement à Quenast, où l'on a trouvé un graffiti à son nom (voir note n° 20). L'orgue actuel est un Clerinx placé en 1861. Celui de St-Jacques était un Clerinx de 1854.

9. Nous savons qu'en 1760 le chapitre chargea Robustelli de faire un tout nouvel orgue mais en gardant les tuyaux (contrat cité par L. LAHAYE, *Inventaire des chartes de St-Jean à Liège*, t. 1, p. 371, Bruxelles, 1931 et publié par T. GERITS, *Wilhelm Robustelli* dans HET OUDE LAND VAN LOON, 20 (1965) 175-200. Hamal n'a peut-être pas entièrement tort de dire que l'orgue de St-Jean était de Séverin. Il a certainement connu, étant décédé en 1820, des témoins oculaires des travaux de 1760. Le buffet de 1760 subsiste intact, sauf la console, mais il contient un instrument signé : Leiser et fils.

10. J. Yernaux publie le contrat entre le chapitre et Séverin, daté de 1638 (*op. cit.*, annexe II, p. 82 et analyse pp. 60-61). Il s'agit d'une réparation estimée à 600 florins, somme insuffisante pour une reconstruction mais la somme prévue est souvent inférieure au coût final.

11. M^r Humblet, organiste de Waremmé, prépare une étude sur cet orgue actuellement connu, en partie, par un contrat passé entre les jésuites et Laurent Gilmann, le 29 juillet 1728, analysé par R. VAN DER MADE, dans LA VIE WALLONNE, 44 (1970) 520-525. Ce facteur d'orgue est connu par l'étude de M. BLINDOW, parue dans le ZEITSCHRIFT DES AACHENER GESCHICHTSVEREINS, 74/75 (1962-1963) 456-457.

12. Impossible à contrôler dans l'état actuel des recherches. On ignore le sort des orgues de ces églises lors de la suppression de ces oratoires. Ils furent sans doute vendus à des paroisses rurales comme l'orgue de Saint-Georges qui fut acheté par l'église de Glons qui le possède encore (communication de MM. E. Humblet et J. P. Delville).

Saint-Martin : 100 livres.

Sainte-Croix et Saint-Paul, 100 livres.

Saint-Denis : 200 livres.

Cathédrale : 4 orgues : respectivement, 325, 800, 2.050 et 2.150 livres.

Saint-Pierre, « le plus complet de la ville » selon le facteur d'orgues Cralle, vaut 480 livres.

Saint-Jacques : le petit orgue du chœur, 30 livres¹³.

Si l'on compare les prix des orgues de Saint-Martin et de Saint-Pierre, orgue connu, qui existe encore, on estimera que le premier devait être bien petit, ou bien usé car il est estimé au cinquième environ de la valeur du second !

Que le prix de l'orgue de Saint-Denis soit supérieur à celui de Sainte-Croix n'étonnera guère. Nous ne savons pas ce que contenait alors le splendide buffet de Ste-Croix datant de la seconde moitié du 16^e siècle, mais le volume de celui de Saint-Denis (1589) est bien plus grand que l'autre. Si ces deux orgues étaient d'André Séverin, comme le dit Hamal, la différence de grandeur justifie la différence de prix, 100 livres pour Sainte-Croix et 200 pour Saint-Denis.

Par contre, comment admettre que les deux plus grands orgues de la cathédrale valent plus de 2.000 livres chacun, alors que celui de St-Pierre, « le plus complet de la ville » n'est évalué qu'à 480 livres ? N'y a-t-il pas eu des influences diverses qui ont modifié les prix ?

Toujours est-il que la plupart de nos grandes églises conservèrent leur orgue et que ces essais de ventes furent souvent nuls et non avenus.

* * *

En 1801 Arnold Graindorge répara notre orgue pour douze florins seulement¹⁴. Rappelons nous que Graindorge calculait encore en florins et non en francs ! Mais qu'il appelait peut-être florin le franc français.

C'est en 1841 que celui-ci devait disparaître, sauf le buffet. Le *Journal historique et littéraire*¹⁵ nous annonce : « Qu'on travaille à la construction d'un orgue de premier ordre ; le buffet si peu apparent de l'ancien orgue a été disposé de manière à pouvoir y placer le nouvel instrument qui présente quatre claviers et renferme huit sommiers qui font parler un grand nombre de jeux parmi lesquels on remarque des registres de 8, de 10 et de 32 pieds. L'exécution de ce grand ouvrage a été confiée à un jeune facteur de Saint-Trond, M. Clerinx qui ne l'a entreprise que dans le but d'établir sa réputation, seule récompense qu'il en attend. Nous avons entendu faire le plus grand éloge de cet artiste par un amateur qui veut bien surveiller cet important travail d'après le plan qu'il en a donné. » Vers 1870, l'abbé Edouard Thys décrit ainsi cet instrument : « Les orgues de Saint-Martin sont l'œuvre du célèbre facteur d'orgues Clerinx¹⁶, de Saint-Trond. Il y a une trentaine d'années qu'elles y ont été placées. Elles occupent la même

13. A.É.L., *Fonds français*, n° 476. L'orgue de Ste-Ursule fut réservé pour les écoles centrales de même que celui de Saint-Jean-Baptiste, déposé à l'hospice voisin de St-Abraham depuis le risque d'éroulement de cette dernière église. T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 2, p. 476 (St-Croix) ; p. 520 (St-Denis) ; t. 3, p. 481 (cathédrale) ; t. 4, p. 114 (St-Martin) et 546 (St-Pierre), cite les évaluations chiffrées des orgues de ces églises.

14. J. YERNAUX, *op. cit.*, p. 106.

15. Année 1841, p. 203 et 204.

16. Sur ce facteur d'orgues qui, lors de sa retraite, laissa plus de cent instruments assez appréciés de nos jours par les organistes et les facteurs, voir E. HUMBLET, *Een St Truidens orgelmaker : Arnold Clerinx (1816-1898)* dans DE PRAESTANT 12 (1960) 95-99, qui cite Saint-Martin mais pas l'année de fabrication, de même que : E. G. J. GRÉGOIR, *Historique de la facture et des facteurs d'orgues*, Anvers, 1865, p. 86. Clerinx avait donc 25 ans quand il reconstruisit l'orgue de St-Martin.

largeur que le jubé. Elles possèdent trois claviers à 4¹/₂ octaves et les registres suivants : le récit, le positif, le grand-orgue et les pédales. Une rangée de tuyaux occupe tout le devant, coupée par cinq tourelles. »

Que nous apprennent ces deux textes ? Au point de vue organistique, rien de surprenant : que l'instrument avait trois claviers manuels de 4 octaves et demi, c'est conforme à l'habitude de l'époque ainsi que le pédalier. Remarquons cependant qu'il s'agit de la première œuvre de Clerinx, alors âgé de 25 ans seulement. Les précisions concernant le buffet sont par contre très curieuses. C'est, dit Kersten, l'ancien buffet « si peu apparent ». Il s'agit très probablement d'un meuble du 18^e siècle car on n'aurait pas refait, en 1841, un buffet du 19^e siècle ; la mode n'avait pas changé et on connaît beaucoup de buffets établis par Clerinx qui ressemblent à s'y méprendre à ceux du 18^e siècle. Or, cet ancien buffet, dit Thys¹⁷, a 5 tourelles et « occupe la même largeur que le jubé » qui, lui, avait la même largeur que la tour (une gravure le prouve) c'est-à-dire environ 10 mètres, peut-être 8 seulement. N'oublions pas que l'existence de cinq tourelles implique la présence de quatre plates-faces comme dans tous les buffets de cette époque.

Un buffet très large, à 5 tourelles, c'est ce qu'on construisait à Liège, au 18^e siècle. Nos auteurs ne se trompent pas.

Les grands instruments de Jean-Baptiste Picard, Robustelle et Matthieu Graindorge sont ainsi conçus : 7 tourelles : Liège, St-Pierre, 1739, actuellement à St-François de Sales ; 6 tourelles : Tongres, 1750, Averbode, 1771 (actuellement à Helmond) et Herkenrode, 1744 (détruit à Louvain en 1944) ; 5 tourelles, Val-Saint-Lambert, 1761-63 (actuellement à Zonhoven) et Malmedy, 1780. Il s'agit de larges buffets, étalés, appelés généralement « à la française ».

On sait, en effet, qu'au 18^e siècle, les facteurs d'orgues de Liège, tous influencés plus ou moins par Philippe II Picard s'inspiraient de la facture française, tandis que les orgues du 16^e siècle et probablement de la 1^{re} moitié du 17^e étaient construits par des facteurs du Brabant septentrional (Hocqué et Niehoff) ou par leurs disciples. Ceux-ci préféraient les buffets verticaux, beaucoup plus étroits (Saint-Denis, daté 1589, Sainte-Croix, Saint-Jacques, daté 1600, St-Antoine, daté 1624)¹⁸. Quant à la seconde moitié du 17^e siècle, si féconde pour la création du mobilier religieux à Liège, elle reste la grande inconnue au point de vue organologique (Saint-Hubert en Ardennes, 1685, en est un des rares témoins, et lequel !).

Cet orgue disparut en 1904 pour faire place à l'actuel¹⁹.

Ces longues considérations sur la forme des buffets ne sont pas inutiles car nous allons devoir y revenir, certains auteurs ayant affirmé que le très beau buffet de Quenast était l'ancien de St-Martin. Qu'en est-il ?

Ce meuble magnifique, très décoré, remonte au début de la Renaissance. Il est très riche et de module vertical. Ce n'est donc pas lui que virent Kersten ou son correspondant et Thys ; je crois qu'il est oiseux de revenir la-dessus. Quenast a une seule tourelle et non cinq. De plus, ce buffet fut cédé à Quenast

17. Edouard Thys, mort le 30 mars 1882, est l'auteur de nombreuses descriptions de monuments belges, particulièrement des églises de Liège. Celles de St-Martin, rédigées vers 1870, sont conservées à la Bibliothèque de l'université de Liège, ms 1184, fol. 41-71, ms 1198, fol. 1-65 et ms 1188, fol. 93-106 (vitraux seuls).

18. Sur la forme particulière de ces buffets consistant principalement en une tourelle flanquée de deux plates-faces elles mêmes flanquées de deux faces convexes, on consultera les livres déjà cités de Van der Mueren et de Vente, Peeters et Potvlieghe, p. 206. Aux listes d'orgues ainsi conçus, on ajoutera le très beau buffet de Sainte-Anne à Düren, détruit pendant la dernière guerre. Le docteur Blindow qui vient de lui consacrer une étude pense y reconnaître une influence brabançonne. Le docteur Vente, d'Utrecht, a depuis longtemps souligné la provenance brabançonne (Bois-le-Duc, Grave) de cette forme de buffet, si répandue au pays de Liège.

19. [Ch. HAAKEN], *La basilique Saint-Martin à Liège*, Liège, 1930, in 4^o, p. 42.

vers 1855, du temps des deux historiens Tarlier et Wauters²⁰ qui, en 1860, publièrent une brève histoire de cette commune. Ils sont contemporains des faits et affirment que le célèbre buffet provient de Saint-Barthélemy à Liège.

Or, en 1851, la firme Merklin et Schütz avait placé un orgue considérable à Saint-Barthélemy : il coûta 15.100 francs²¹.

Le contrat prévoyait que la fabrique se réservait le droit de vendre le vieil orgue pendant la confection du nouveau ; en cas contraire le facteur devait reprendre le vieux pour 3.000 francs. Il est vraisemblable que c'est à cette époque qu'il fut vendu à Quenast dont l'église fut reconstruite de 1854 à octobre 1855. C'est ainsi que Liège perdit un de ses plus beaux fleurons de la menuiserie ancienne, le plus vieux buffet de Wallonie et le deuxième de la Belgique, l'ancêtre était celui de la collégiale de Tirlemont. Puisse-t-on au moins le faire connaître, l'étudier dans l'ensemble du mobilier et de l'art du 16^e siècle, et l'admirer.

LE JUBÉ

Le chœur ayant été construit de 1511 à 1530, une cloison provisoire vint le fermer, à l'ouest, pendant dix ans au moins. Or, l'orgue, achevé par Jean Verrijt au printemps 1541, ne put être placé à cause des travaux effectués à l'église²². Si on l'avait disposé dans le chœur, par exemple contre la cloison provisoire (comme celui de la cathédrale de Cologne qui y resta cinq siècles), on aurait pu l'y établir dès 1530 ; si l'on voulait l'accrocher au triforium de la nef, comme on le fit encore souvent à cette époque²³, on aurait dû attendre la fin des travaux et on ne l'aurait pas commandé en 1540. Dans le transept, il n'y a pas de triforium sauf à la face occidentale²⁴.

20. J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, t. 1, province de Brabant, arrondissement de Nivelles*, (1860) p. 163. L'église de Quenast fut démolie en 1854 et remplacée la même année, sur un autre emplacement, par l'édifice actuel consacré en 1853.

Par contre, l'*Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Nivelles*, Bruxelles, 1912, p. 141, affirme, sans donner de source, que le buffet provient de St-Martin à Liège. Serait-ce un lapsus calami dû au patronage de saint Martin sur l'église de Quenast ? L'inventaire de 1960 publié dans le *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, 11 (1960) 96 reprit cette affirmation mais rappelle, en note, l'origine affirmée par Tarlier et Wauters. En revanche les auteurs de la notice concernant le buffet, publiée dans le catalogue « *Trésors d'art du doyenné de Tubize* » qui eut lieu à Tubize en 1969, décrivent le buffet (p. 47) et ne cachent pas leur perplexité devant cette contradiction ; ils proclament leur admiration pour ce meuble précieux sur lequel ils ont décelé des traces de polychromie et un graffito rappelant le nom d'André Séverin ce qui confirmerait l'attribution faite à ce maître par Hamal. Ils datent le buffet du 2^e quart du 16^e siècle et publient deux photos de détail, tandis que FLORIS VAN DER MUIJEREN, *Het orgel in de Nederlanden*, Bruxelles-Amsterdam, 1931, et M. A. VENTE et F. PEETERS, *L'orgue et la musique d'orgue dans les Pays-Bas et la principauté de Liège du 16^e au 18^e siècle*, Anvers 1971, publient une photo du buffet.

Dans sa lettre du 4/12/1972, l'abbé E. Lejeune, curé de Quenast, me donnait quelques précisions bien utiles : dans l'historique de la paroisse, rédigé par le curé Joseph Gondry († 7/1/1902), datant de 1900 environ, l'auteur affirme que le buffet provient de St-Barthélemy. Était-ce la tradition locale ou a-t-il lu Tarlier et Wauters ? Ensuite, M^r Lejeune me dit que le buffet fut décapé vers 1965 ce qui « permet de découvrir, gravé dans le bois, en dessous d'un médaillon de la face principale, l'inscription « SALMIER 1598 ». Le personnage de ce nom n'a pas encore pu être identifié ». Est-il parent de Renier Salmier, chanoine de St-Barthélemy au début du 17^e siècle ? (PAQUAY, p. 84).

En mars 1972, M^r Jean-Pierre Félix, historien des orgues du Brabant, m'écrivait n'avoir rien trouvé aux Archives générales, à Bruxelles. Il reste à voir celles de Quenast et un très mince espoir de découvrir quelque chose dans le fonds d'archives de Saint-Barthélemy, reposant aux Archives de l'État à Liège, très pauvre pour le 16^e siècle : d'après l'inventaire, les registres de ce siècle susceptibles de nous éclairer, sont perdus.

21. Archives de la fabrique d'église déposées récemment aux Archives de l'État à Liège. Nos 4 et 15.

22. YERNAUX, *op. cit.*, p. 49.

23. Cathédrales de Strasbourg, Chartres, Trèves, collégiales de Fribourg en Brisgau et de St-Jean à Utrecht, etc.

24. A la face orientale aux collégiales de St-Pierre à Louvain (1556) et de Lierre (1628), cathédrale de Gand (1653/5), Buurkerk et Sainte-Catherine à Utrecht (16^e s.), Malines, N.-D. (1665-8).

On pouvait dès lors l'y placer, avec un escalier provisoire, mais il est bien plus probable que l'orgue neuf fut disposé sur le jubé²⁵ car le chœur n'a pas non plus de triforium. A cette époque la présence d'un jubé, à l'entrée du chœur, est coutumière à Liège où l'on connaît ceux de la cathédrale (14^e s.) de St-Jacques (1539, existant encore en grande partie) de même que celui de marbre noir, le premier en style Renaissance, de l'abbaye de Beaufort ; ceux des collégiales de Namur, de Huy, de Dinant, de Walcourt, de Lierre, de St-Pierre de Louvain, tous gothiques, du 16^e siècle, que Saumery a encore vus²⁶.

Ce n'est toutefois qu'en 1586 que je trouve la preuve qu'il y a un jubé où l'on chante l'épître, l'évangile, où l'on proclame le résultat des élections de prévôts et de doyens²⁷. Bergeron n'en parle pas et Philippe de Huges ne put visiter la collégiale qui était fermée. Comme beaucoup de jubés de Liège, celui de Saint-Martin, probablement en pierre blanche polychrome comme ses contemporains, ne plaisait plus lorsque le goût de la Renaissance eût triomphé et il dut céder la place à un jubé de marbre noir et blanc²⁸, percé au centre d'une grande porte fermée par une grille de laiton, cantonnée de deux autels. Le fronton qui surmonte ce portail est sommé d'un arc surbaissé.

Comment connaissons-nous ce jubé ? Par trois documents : une peinture de Fisen (1690), une description sommaire de Brouerius (1705) et une gravure de 1846.

Commençons par étudier le plus sûr, le texte de Brouerius²⁹. « Le frontispice du chœur est de marbre blanc et les colonnes sont de marbre de Corinthe avec deux autels aux deux côtés de la porte où il y a deux très beaux bas-reliefs d'Histoire de l'écriture sainte ornés de plus belles figures. » Cette description rappelle le jubé de Saint-Pierre³⁰. Cela n'étonnera pas ceux qui savent que nos chapitres copiaient ou s'inspiraient souvent de l'œuvre des autres. La seule chose étrange est que ces deux bas-reliefs aient disparu par la suite contrairement à ceux de Saint-Pierre, œuvre, il est vrai, de Jean Del Cour. Étaient-ils médiocres ?

Le deuxième document est plus intéressant mais quelque peu suspect. En 1690, on commença à décorer de marbres et de tableaux la chapelle du St-Sacrement, la première au sud, vers la tour. Un autel à portique y fut placé³¹ ; en 1690, Fisen fut chargé de peindre le retable et y représenta les trois saintes promotrices de la Fête-Dieu en extase dans la collégiale (figure 1).

25. Collégiale Sainte-Waudru à Mons (1545), St-Pierre à Bois-le-Duc (16^e s.), Kings College à Cambridge (16^e s.) et dans d'innombrables églises aux 17^e et 18^e s. dont la cathédrale de Liège.

26. Pour l'histoire des jubés, consulter l'excellent livre de J. STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Louvain, 1952, in 8^o, 460 p.

27. LEODIUM, 5 (1906) 30.

28. Comme à Beaufort (vers 1550), Val-Saint-Lambert (vers 1600), Saint-Jacques (1602, subsiste en partie), Stavelot (1607), Floreffe (1615), Soignies (1633), Ciney (1635), Saint-Jean (1659), St-Croix (1662, la porte subsiste), cathédrale (1663-1670), St-Pierre (1680), Amay (1685) qui subsiste, St-Denis (1690), Saint-Laurent et St-Barthélemy dont je n'ai pu trouver la date mais que Saumery décrit. Dinant et N.-D. et St-Aubain à Namur gardèrent leur jubé gothique jusqu'au 18^e, Bonn jusqu'en 1733, Louvain St-Pierre, Walcourt et Lierre jusqu'à nos jours. Beaucoup de célèbres cathédrales du nord de la France conservèrent aussi leur jubé gothique jusqu'en plein 18^e siècle ; celle de Paris jusqu'aux environs de 1700.

29. Publié par L. HALKIN, *Une description inédite de la ville de Liège en 1705*, Liège, 1948, in 8^o, p. 66.

30. Sur ce jubé, voir B. LHOIST-COLMAN, *Jean Del Cour dans les Archives liégeoises*, dans B.S.A.H.D.L. 48 (1968) 29-33.

31. Vendu au siècle dernier à l'église de Braibant (Province de Namur). Seul le retable fut conservé à Liège, fort heureusement ; le reste de la chapelle ayant perdu presque tout son décor, est quasi vide ! Contrairement à ce que pensait Lavalleye (p. 196) la chapelle ne fut pas décorée et meublée en 1746. En cette année on se contenta de placer le décor de stuc. Les meubles et lambris dataient de 1690 à 1707 environ, lorsque Del Cour ou ses aides sculptèrent les reliefs. Cf. LÉON-ERNEST HALKIN dans LEODIUM, 19 (1926) 106-111, et J. HELBIG, *Les papiers de famille d'Englebert Fisen*, in BSAHDL, 1 (1881), p. 33 pour le retable de 1690 et pp. 40-41 pour les autres tableaux de 1710.



FIG. 1. — Fisen : Les trois saintes promotrices de la Fête-Dieu en extase dans la collégiale (1690). Liège, Église Saint-Martin.

Copyright A.C.L.

Arrêtons-nous quelque peu à l'étude de cette peinture. L'architecture, l'abside en particulier, et le décor du transept sont bien ceux de St Martin : il n'y a aucun doute à cet égard. Selon la coutume liégeoise, un autel mobile placé dans la grande nef, servait au culte du Saint-Sacrement. Le jubé, posé à l'entrée du chœur, correspond au texte de Brouerius et à la gravure dont nous parlerons : les colonnes sont de marbre blanc ou de Corinthe ; cependant, aux deux côtés de la porte, au lieu des bas-reliefs cités par Brouerius, on voit des tableaux : peut-être avaient-ils fait place à des reliefs entre le moment où Fisen (1690) et Brouerius (1705) ont vu le jubé ? Il reste cependant une autre énigme : au-dessus de la porte du chœur, dans le tympan, se trouvent des armoiries, hélas illisibles, timbrées d'une mitre et d'une crosse ; ce blason étant naturellement celui du donateur ³². Qui est-il ?

Le prince-évêque ? Assurément non car son blason eut été surmonté de la couronne ou bonnet princier comme celui qui surmontait le maître-autel de la cathédrale offert peu d'années avant par Maximilien-Henri de Bavière, un des rares princes qui fit un cadeau à une église.

Est-ce l'évêque auxiliaire ? Je ne le crois pas. Ceux-ci n'étaient pas largement payés et de ce fait, n'offraient pas d'œuvres d'art aux églises si l'on excepte Jean Blavier, frère mineur, évêque auxiliaire à cette même époque (1654-1699) qui paya la reconstruction de la nef droite et du maître-autel de Saint-Antoine, église dont il était religieux ³³, et le pavement du sanctuaire de Saint-Jean, dont il était chanoine ³⁴. Pourquoi aurait-il fait un cadeau à Saint-Martin ?

Les prévôts et doyens des chapitres collégiaux étaient tenus, sous peine disciplinaire, d'offrir un « drap d'or » lors de leur élection, ou une somme équivalente ³⁵. C'est grâce à cet argent que les collégiales furent partiellement remeublées aux 17^e et 18^e siècles, telles Saint-Pierre ³⁶, Sainte-Croix (porte du jubé), St-Jean (jubé), St-Denis (jubé et quatre portails de marbre ainsi que la voûte), Amay, Huy et Tongres qui conservent encore aujourd'hui le témoignage de ces offrandes forcées que d'aucuns appellent du mécénat ! Mais aucun prévôt ou doyen de Saint-Martin du 17^e siècle n'eut droit à la mitre et à la crosse. Serait-ce un abbé de Saint-Laurent ? Un de leurs prédécesseurs avait bien offert le vitrail du croisillon nord ³⁷ mais il est peu probable qu'ils aient supporté le prix de la construction du jubé.

Derrière le jubé on voit un autel baroque qui rappelle beaucoup ses contemporains de la cathédrale et de Saint-Paul, actuellement à Notre-Dame de Seraing ou les petits autels de cette collégiale qui ornent de nos jours Sainte-Marguerite et l'église de Hoeselt (St-Étienne).

La première chapelle sud, vers l'est, abrite un autel à portique dont le tympan porte un blason de protonotaire et le retable : un *Baptême du Christ* que Hamal n'a pas connu ³⁸.

Dernière anomalie enfin : il n'y a pas d'autel à la face Est du transept, là où il y en a toujours, dans une église où le grand nombre de chapelains rendait nécessaire la présence de nombreux autels.

32. A St-Jean, le jubé fut offert par un chanoine italien, Nuvolara, qui y plaça ses armes taillées dans le marbre blanc, actuellement conservées dans le cloître, aile occidentale. Le maître autel de la cathédrale était surmonté des armoiries de son donateur Maximilien-Henri de Bavière ; on pourrait multiplier les exemples ; portails de St-Denis aux armes Clercx, le jubé d'Amay, etc. Le jubé de St-Jean fut peut-être sculpté par Guillaume Coquelet, car le donateur avait commandé à ce sculpteur les armoiries du portail de son hôtel ; cfr A. BLUNT, *A Liégeois Building Account of the 17 century*, in *Album amicorum J.G. Van Gelder*, La Haye, 1973, in 4^o, pp. 48-50.

33. R. FORGEUR, *L'église Saint-Antoine à Liège*, Liège, 1973, *passim*.

34. Léon HALKIN, *Une description... op. cit.*, p. 35.

35. Voir les statuts, très nombreux, de ces chapitres.

36. R. FORGEUR, *Documents concernant la collégiale Saint-Pierre à Liège* dans ce bulletin, 173-174 (t. 8) 1971, pp. 46-57.

37. R. FORGEUR, *Iconographie des vitraux du transept de Saint-Martin*, dans *CHRON. ARCHÉOL. PAYS DE LIÈGE*, 59 (1968) 11-22.

38. HAMAL, *op. cit.* à la note 5, aux pages 222-223.

En bref, la peinture de Fisen pose quelques questions que des recherches subséquentes viendront résoudre très probablement.

Ce jubé fut démoli vers 1721 et reconstruit au rez-de-chaussée de la tour vers 1721, et non en 1746 comme on l'a écrit ³⁹. Depuis lors il n'a plus de fonction liturgique proprement dite : il sert de tribune pour l'orgue et les musiciens qui rehaussent la liturgie de leur art, ou plutôt qui rehaussaient puisque, de nos jours, on croit utile de faire table rase de toutes ces valeurs.

Il est préférable d'appeler *tribunes* ces grandes constructions placées « dans le fond de l'église » et non jubé car on n'y prononce jamais les mots « *Jube domne benedicere* » par lesquels le lecteur ou le diacre débutait la lecture ou le chant des lectures des matines ou de l'évangile de la messe. Mais souvent, comme à Saint-Martin, c'est le jubé qui fut transféré du chœur vers la tour et qui conserve son nom. Pour éviter la confusion, j'appellerai *tribunes* ceux qui sont dans la tour, et *jubés* ceux qui ferment le chœur.

Quand procéda-t-on à ces transferts ?

Les orgues de Saint-Denis (1589), Saint-Jacques (1600-1602) et Saint-Antoine (1624) reposaient sur une mince galerie (celle de St-Jacques seule subsiste) ⁴⁰ où quelques personnes, à peine, pouvaient prendre place : de fait, seuls l'organiste, son adjoint éventuel et le souffleur s'y rendaient.

En 1664, c'est le premier exemple que j'ai trouvé, l'abbé du Val-Dieu transféra le jubé au fond de l'église ⁴¹ et, vingt ans plus tard, le curé de Saint-Servais considérant que la tribune d'orgue ne pouvait contenir que deux personnes à peine (elle était située au flanc du chœur, contre le mur nord) la transféra au fond de l'église et l'agrandit beaucoup ⁴².

Dans les collégiales on enleva le jubé du chœur et on le reconstruisit au fond, devant la tour ou même au rez de chaussée en l'adaptant. Ainsi, on enleva les deux autels qui généralement encadraient la porte du chœur. Cette opération eut lieu à Saint-Martin vers 1721, Huy en 1727 ⁴³, Saint-Pierre en 1752 ⁴⁴, Saint-Denis en 1747 ⁴⁵ et Sainte-Croix en 1759 ⁴⁶, un peu plus tard à Amay ⁴⁷ en 1774. A Saint-Paul ⁴⁸ et à Ciney ⁴⁹, on le fit aussi mais à une date qui m'est inconnue.

C'est ainsi que nous retrouvons, notre ancien jubé devenu tribune sur une lithographie publiée en 1846 ⁵⁰ lors du sixième centenaire de la fondation de la Fête-Dieu (c'est la seconde fois que l'on fêtait cet anniversaire !). En gros, nous y retrouvons le jubé de Fisen sauf que les autels avaient naturel-

39. J. BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. 1 (1725) 68 : « Vers l'an 1721, les chanoines y ont dressé un très beau jubé de marbre ».

Il veut dire la tribune puisque Brouerius avait vu le jubé en 1705. Bouille est contemporain de tous ces travaux et résidait à Liège, au couvent des carmes dans la rue du même nom. LAVALLEYE, *op. cit.*, p. 201. Par ailleurs, ce livre est très précieux et la plupart des observations de l'auteur, exactes. Il attribue cependant à l'année 1746 des travaux de loin antérieurs, influencé qu'il était, en 1846, par le 6^e centenaire. A cette époque on restaurait à grands frais, c.-à-d. que l'on reconstruisait les façades nord de l'église et on ne toucha pas au mobilier qui ne fut détruit que vers 1870 comme en témoigne l'abbé Thys (B.U.Lg., manuscrits cités ci-dessus).

40. Celle de St-Denis fut considérablement élargie en 1865 (N. FRAIKIN dans *BCRMS*, 5 (1954) 35, d'après BCRAA 4 (1865) 311) et celle de St-Antoine, en 1875 dans le but d'y placer une chorale nombreuse.

41. B. MEHREN et J. RUWET, *Journal des abbés du Val-Dieu*, Val-Dieu, 1946, p. 14.

42. Ms Waffart, aux A.É.L., *Fonds S. Servais*, n° 1, p. 32.

43. J. TELLIER dans *LEODIUM* 59 (1972) 62-63.

44. B. LHOIST-COLMAN, *op. cit.*; description de la tribune, rédigée par le doyen Devaulx, publiée dans *BULLETIN DE LA S. R. LE VIEUX-LIÈGE*, 173-174 (1971) 55-56.

45. N. FRAIKIN, in *B.C.R.M.S.*, 5 (1954) 31.

46. Le même doyen Devaulx la vit pendant la 2^e moitié du 18^e siècle et la décrit dans son manuscrit (B.U.L., ms 1016 C fol. 76.) ; l'orgue était alors sur cette tribune ; celle-ci avait été édiflée par l'architecte Fayen et l'entrepreneur André Dumont. Communication de Madame Colman qui a vu le contrat, inédit, datant de 1759 ; je la remercie vivement.

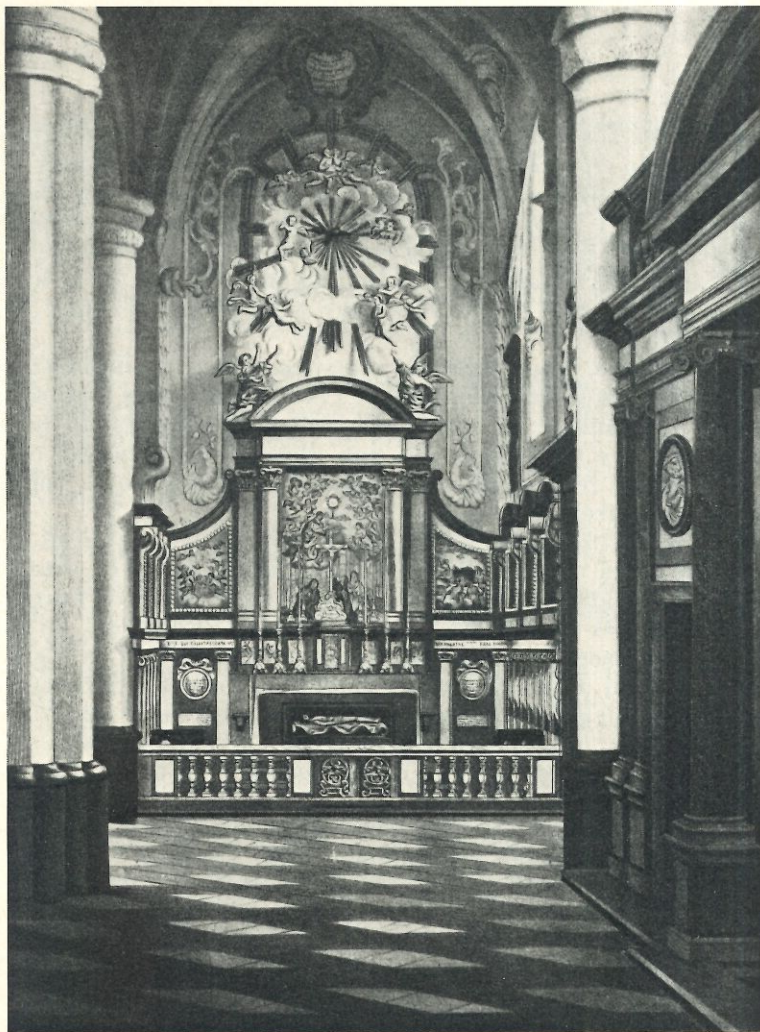
47. B. WIBIN, *La collégiale d'Amay*, Tongres, 1936, petit 8°, p. 37, photo.

48. Vues dans O. THIMISTER, *Histoire de l'église... Saint-Paul*, Liège, 1890, p. 312 et 530. J'en possède une bonne photo.

49. SAUMERY, *Délices du Pays de Liège*, t. 3 (1743), 82, la décrit.

50. *La Fête-Dieu, sainte Julienne et l'église Saint-Martin*, Liège, 1846, 274 p. in 16°, ouvrage anonyme que de Theux attribue à E. Lavalleye.

lement disparu pour faire place à deux portes donnant accès à la tribune (il fallait bien deux portes pour 20 musiciens) surmontées de deux reliefs circulaires dont l'un représente la tête du Christ (visible sur l'estampe) et l'autre, celle de la Vierge, telles que nous les voyons sur ces sculptures qui subsistent encore dans une chapelle du côté nord, malheureusement décapées : à l'origine elles devaient être blanches pour s'intégrer dans une construction de marbre.



Liège, église Saint-Martin, ancienne chapelle du St-Sacrement. Gravure publiée en 1846 par E. Lavalleye ⁵⁰.

Copyright Bibliothèque Université de Liège.

La grande porte du chœur avait disparu et fait place à une plaque de marbre blanc ; cette dalle porte, depuis 1746, une inscription bien connue grâce au remarquable ouvrage d'Édouard Lavalleye ⁵¹, qui rappelle les fêtes de 1746. Cette inscription commémorative a souvent fait croire que la

51. *Op. cit.* Les cinq premiers centénaires ne furent pas fêtés, semble-t-il. Ce n'est d'ailleurs pas en 1246 que la Fête-Dieu fut célébrée pour la première fois à Saint-Martin. Cfr J. COTTIAUX, *L'office primitif de la Fête-Dieu*, dans REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE 58 (1963) 5-81 et 405-459.

tribune datait de 1746 mais, elle ne le dit pas. De plus, Bouille en 1725 et Saumery en 1738, ont décrit la tribune dans la tour. Elle disparut lors de la furie néo-gothique, vers 1880, sauf les deux reliefs et la plaque de 1746, placée actuellement dans une chapelle du côté nord.

Une autre tribune, gothique, du même style que l'église, fut édiflée en 1881 dans le croisillon nord, pour dégager la tour. Elle s'y trouve encore supportant l'insignifiant orgue de 1904, sans buffet, qui a le grand avantage de s'intégrer à l'édifice, ce que ne faisaient pas leurs prédécesseurs !

LA CLÔTURE DU CHŒUR

Quand le jubé fut transféré dans la tour, vers 1721, le chapitre se vit dans l'obligation de clôturer le chœur, vers la nef, car les stalles formaient 2 L dont les longs côtés s'appuyaient aux murs latéraux du chœur et les petits, au jubé. On y adossa deux longs socles de marbre portant chacun une niche assez haute pour abriter les statues de la Vierge et de saint Martin, de grandeur naturelle, à raison d'une de chaque côté. On fit la même chose à Saint-Denis, Saumery ⁵² décrit le chœur ainsi fermé, tel qu'il le vit vers 1735.

Plus tard encore, vers 1780, le chapitre désira moderniser le chœur tout en maintenant le splendide autel de 1746. Il plaça des lambris et portes néo-classiques (qui subsistent dans le porche), des stalles du même style, actuellement en place ⁵³, surmontées, non plus de cuir repoussé et doré, dit de Malines, mais de reliefs dûs au sculpteur Pierre Franck, représentant, je crois, la vie du patron de l'église.

Au lieu des niches de l'entrée du chœur que l'on jugeait désormais trop hautes, on plaça deux socles de marbre, assez bas, supportant chacun deux docteurs de l'Église latine, dûs au même sculpteur ⁵⁴. Le tout fut démoli vers 1880. Les statues de Franck furent détruites, elles aussi, de même que ces stucs mais le Musée d'Art wallon conserve la maquette en terre cuite de saint Jérôme et d'un autre docteur ⁵⁵ tandis qu'un collectionneur de Liège possède une autre maquette signée Evrard, en terre cuite elle aussi, représentant saint Jérôme assis sur un lion et saint Ambroise. Serait-ce un projet pour la dernière clôture du chœur de St-Martin ? Dans ce cas, Evrard et Franck, — si ce sculpteur est l'auteur de la maquette du musée de l'Art wallon — auraient tous deux présenté une esquisse pour ces grandes sculptures religieuses, les dernières probablement de l'Ancien Régime liégeois.

52. *Délices du pays de Liège*, I (1738) 123. La statue de saint Martin subsiste à l'église. En 1721, on répara le mausolée d'Éracle, d'après DEVAULX, B. *Univ. Liège*, ms. 1015, p. 817. L'auteur, contemporain des faits, décrit la chapelle du St-Sacrement (p. 818).

53. Qui ne datent donc pas de 1746 contrairement à ce que dit Lavalleye, p. 199.

54. HAMAL, *op. cit.*, décrit les lieux en cet état. Il attribue les statues des docteurs, en stuc, à Pierre Franck, élève de Guillaume Evrard.

55. N° 48 du catalogue. Maquette non signée, en terre cuite, de 32 cm. de haut, exposée en 1881 sous le n° 247 et attribuée alors à Franck. Rappelons que l'auteur du catalogue de 1881 avait encore sous les yeux les statues de l'église St-Martin, toujours en place à l'époque. L'esquisse attribuée à Franck est donc celle des statues de St-Martin. Celle d'Evrard était-elle destinée à une autre église ? En tous cas, Hamal ne cite aucune autre clôture de chœur composée de statues des 4 docteurs latins.